

Fonds alternatif de rendement amélioré CI Marret (CMEY) - Série FNB en \$ CA

Gestionnaire : CI Investments Inc.

Le présent document contient des renseignements essentiels que vous devriez connaître sur Fonds alternatif de rendement amélioré CI Marret (le « fonds »). Vous trouverez plus de détails sur cette série de ce fonds dans le prospectus. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec CI Investments Inc., par téléphone au 1-800-792-9355 ou par courriel à l'adresse servicefrancais@ci.com, ou visitez le www.ci.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce fonds est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou utiliser des stratégies de placement non permises pour les fonds communs de placement classiques. Les stratégies propres à ce fonds le différenciant d'un fonds commun de placement classique comprennent l'utilisation accrue d'instruments dérivés à des fins de couverture et autres que de couverture, la capacité d'effectuer davantage de ventes à découvert, et la capacité d'emprunter de la trésorerie à des fins de placement. Lorsqu'elles sont entreprises, ces stratégies sont utilisées conformément aux objectifs et stratégies du fonds et peuvent, dans certaines conjonctures de marché, entraîner la baisse de la valeur du fonds.

Bref aperçu

Date de création de la série :	19 mai 2020	Gestionnaire du Fonds :	CI Investments Inc.
Valeur totale au 31 mars 2020 :	non disponible - la série est nouvelle	Gestionnaire de portefeuille :	CI Investments Inc. avec le sous-conseiller en valeurs Marret Asset Management Inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	non disponible - la série est nouvelle	Distributions :	Chaque mois ; revenu et gains en capital excédentaires (s'il y a lieu), chaque décembre

Renseignements sur les opérations (période de 12 mois close le 31 mars 2020)

Symbole boursier :	CMEY	Volume quotidien moyen :	non disponible - la série est nouvelle
Bourse :	TSX	Nombre de jours de négociation :	non disponible - la série est nouvelle
Monnaie :	\$ CA		

Tarification (période de 12 mois close le 31 mars 2020)

Cours du marché :	non disponible - la série est nouvelle	Écart acheteur-vendeur moyen :	non disponible - la série est nouvelle
Valeur liquidative :	non disponible - la série est nouvelle		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a pour objectif de procurer un revenu ayant une faible volatilité par rapport à un cycle du marché, quelles que soient les conditions du marché ou l'orientation générale de ce dernier, en investissant principalement dans des titres de créance de tous les points de l'échelle du crédit et dans de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie. Le fonds a pour objectif de procurer un revenu tout en ciblant une faible corrélation avec les actions et le revenu traditionnel.

Le fonds aura recours au levier financier. L'effet de levier sera créé au moyen d'emprunts de fonds, de ventes à découvert et de contrats dérivés. L'effet de levier du fonds ne doit pas représenter plus de trois fois sa valeur liquidative. L'effet de levier est calculé conformément à la méthode prescrite par la réglementation sur les valeurs mobilières, ou à toute dispense aux termes de celle-ci.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Les placements du fonds changeront au fil du temps.

Principaux placements (31 mars 2020)

Cette information n'est pas disponible parce que ce fonds est nouveau.

Répartition des placements (au 31 mars 2020)

Cette information n'est pas disponible parce que ce fonds est nouveau.

Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

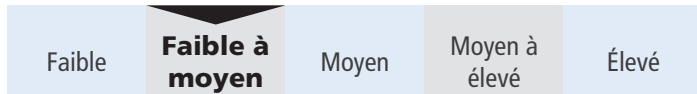
CI Investments Inc. estime que la volatilité de ce fonds est **Faible à moyen**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par CI Investments Inc. En règle générale, ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Types de risques » dans le prospectus du fonds.

Aucune garantie

Les fonds n'offrent aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.



Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de la série du fonds calculé en fonction de la valeur liquidative du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts de la série du fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Meilleur et pire rendements sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la série du fonds sur 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que cette série est nouvelle.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de la série du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que cette série est nouvelle.

Négociation des FNB

Les FNB détiennent un panier de placements, tout comme les fonds communs de placement, mais sont négociés en bourse comme les actions. Voici quelques aspects à garder à l'esprit au moment de négocier des FNB :

Prix

Les FNB ont deux prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les FNB sont achetés et vendus en bourse au cours du marché. Le cours du marché peut changer pendant un jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de la valeur des placements d'un FNB peuvent influencer sur le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours à tout moment un jour de bourse. Les cours ont deux composantes : **le cours acheteur** et **le cours vendeur**.
- Le cours acheteur est le prix le plus élevé qu'un acheteur est disposé à payer si vous voulez vendre vos parts de FNB. Le cours vendeur est le prix le moins élevé qu'un vendeur est disposé à accepter si vous voulez acheter des parts de FNB. L'écart entre les deux est appelé « **l'écart acheteur-vendeur** ».
- En général, un écart acheteur-vendeur moins important signifie que le FNB est plus liquide, ce qui veut dire qu'il est plus probable que vous obteniez le prix auquel vous vous attendez.

Valeur liquidative

- Comme les fonds communs de placement, les FNB ont une valeur liquidative. Cette dernière est calculée après la clôture de chaque jour de bourse et reflète la valeur des placements d'un FNB à ce moment précis.
- La valeur liquidative est utilisée pour calculer l'information financière aux fins d'établissement de rapports – comme les rendements qui sont présentés dans ce document.

Ordres

Il existe deux options principales pour effectuer des opérations : passer des ordres au marché et des ordres à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché actuel. Un ordre à cours limité vous permet d'établir le cours auquel vous êtes disposé à acheter ou à vendre des parts.

Moment

En général, les cours du marché des FNB peuvent être plus volatils au début et à la fin d'un jour de négociation. Envisagez d'utiliser un ordre à cours limité ou d'effectuer une opération à un autre moment du jour de négociation.

À qui le fonds est-il destiné?

Les investisseurs qui :

- veulent un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe qui vise à produire un revenu constant à faible volatilité sur un cycle de crédit
- investissent à moyen et/ou à long terme
- recherchent un placement pouvant avoir recours à des emprunts, à des ventes à découvert, à l'effet de levier et à des dérivés au besoin afin de maximiser les rendements ou de réduire les rendements négatifs
- votre tolérance au risque est faible à moyenne.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de cette série du fonds. Les frais, y compris les commissions de suivi, peuvent varier d'un fonds à l'autre.

Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Commissions de courtage

Il se pourrait que vous ayez des commissions à payer chaque fois que vous achetez et vendez des parts du fonds. Les commissions peuvent varier selon la société de courtage. Certaines sociétés de courtage peuvent offrir des fonds sans commission ou exiger un montant d'achat minimal.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série du fonds.

Les frais de la série du fonds comprennent les frais de gestion, des honoraires liés au rendement, les frais d'administration, les frais d'opérations et certains frais du fonds. Les frais de gestion annuels de la série du fonds sont 0,80 % de la valeur de la série du fonds et les frais d'administration de la série du fonds sont 0,17 % de la valeur de la série du fonds. Comme la série du fonds est nouvelle, certains frais du fonds et ses frais d'opérations ne sont pas disponibles.

Le fonds peut payer à CI des honoraires liés au rendement à la fin de chaque année correspondant à 10 % de l'excédent de la valeur liquidative par part à la fin de l'année en question (compte non tenu des distributions faites par le fonds depuis que le seuil (défini dans le prospectus) a été établi, après ajustement pour exclure les honoraires liés au rendement à recevoir au cours de l'année) sur le seuil multiplié par un plus le taux de rendement minimal (comme défini dans le prospectus) multiplié par le nombre de titres de cette série qui sont en circulation à la fin de l'année en question. Si des parts d'un fonds sont rachetées avant la fin d'une année, des honoraires liés au rendement seront payables à la date de rachat à l'égard de chacune de ces parts, comme si la date de rachat correspondait à la fin de l'année. Les honoraires liés au rendement seront calculés et s'accumuleront quotidiennement pour chaque série au cours de chaque année.

Commission de suivi

Si une série du fonds facture une commission de suivi, celle-ci est versée tant que vous possédez des parts du fonds en échange des services et des conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Cette série du fonds ne facture pas de commission de suivi.

3. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais de rachat	Le gestionnaire peut exiger des porteurs de titres de cette série du fonds, à sa discrétion, des frais de rachat, jusqu'à concurrence de 0,25 % de la valeur des titres que vous faites racheter ou que vous échangez. Le gestionnaire publiera les frais de rachat actuels, le cas échéant, sur son site Web, www.ci.com/fr/ .

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du fonds, veuillez communiquer avec CI Investments Inc., ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du fonds.

CI Investments Inc.
2 Queen Street East, Suite 2000
Toronto (Ontario)
M5C 3G7

Tél. sans frais : 1-800-792-9355
www.ci.com/fr/
Courriel : servicefrancais@ci.com